

Les associations
DE FEMMES ISSUES DES MIGRATIONS SUBSAHARIENNES
de la métropole de Lille



Bien que présentes majoritairement depuis les années soixante-dix en France, les femmes issues des migrations d'Afrique subsaharienne qui ont rejoint l'Europe dans le cadre d'un regroupement familial, pour des études ou pour y chercher de meilleures conditions de vie sont généralement relativement occultées et marginalisées. Alors que les transformations de ces migrations d'une grande diversité sont peu connues, les médias et les pouvoirs publics entretiennent des représentations partielles et des assignations identitaires qui véhiculent des visions souvent réductrices ou négatives à l'égard de ces femmes. Dans l'espace public, elles ont peu de visibilité, ce qui les place souvent en marge de la représentation politique, culturelle et économique de leur pays de résidence. Cette absence de reconnaissance incite parfois à croire qu'elles ne participent pas à la vie citoyenne d'une société qui les assignerait à partager une condition commune, celle d'une minorité discriminée.

Des dynamiques importantes sont pourtant impulsées par ces femmes et de nombreuses associations à leur initiative sont présentes sur la métropole lilloise. Leurs activités en France et les réseaux sociaux qu'elles entretiennent portent à penser que ces femmes auto-organisées sont des actrices importantes sur le plan culturel, social, économique et politique.

L'enjeu de cette recherche est alors de mieux comprendre, à partir d'une enquête menée auprès des femmes migrantes engagées

dans la métropole lilloise, les liens entre leur vécu et leur passage au collectif. Quelles sont les conditions sociales plus ou moins partagées par ces femmes ? A quels enjeux répondent les engagements individuels ou collectifs ? Quels sont les apports et les relations de ces dynamiques de groupe pour les femmes et pour leur entourage ainsi que dans la sphère publique ? Il s'agit de donner une place visible à la participation sociale de ces femmes et de mettre en lumière le décalage entre leurs conditions sociales et leurs identités virtuelles.

Pour répondre aux questions posées une enquête s'appuyant sur des entretiens réalisés avec des vingt-cinq membres de vingt-deux associations fondées par des femmes issues des migrations subsahariennes résidant dans la métropole lilloise. Les parcours biographiques individuels et associatifs sont mis en perspective avec des données bibliographiques plus générales les contextualisant.

	CADRE DE L'ÉTUDE	p. 6 - 7
CONTEXTE	DIVERSITÉ ET TRANSFORMATION DES MIGRATIONS	p. 8
	PARLER DES FEMMES MIGRANTES EN FRANCE	p. 9
	LES CONDITIONS DE VIE EN FRANCE	p. 11 - 13
	LES COLLECTIFS DE FEMMES MIGRANTES	p. 14 - 15
ENGAGEMENTS ET PRATIQUES	LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ	p. 16 - 17
	LES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DES DROITS	p. 18 - 19
	LES ASSOCIATIONS ENTREPRENEURIALES	p. 20 - 21
	LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	p. 22
	LES ASSOCIATIONS CULTURELLES	p. 23
RECONNAISSANCE ET REPRESENTATION	LES APPORTS DE L'ENGAGEMENT POUR LES FEMMES	p. 24
	LE RAYONNEMENT DES ASSOCIATIONS	p. 25
	LES PARTENARIATS	p. 27
	LES RESEAUX ASSOCIATIFS	p. 28
	LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES	p. 29 - 32
	SOURCES	p. 33 - 34

METHODE D'ENQUÊTE

Vingt-cinq femmes membres de diverses associations de la métropole lilloise ont été rencontrées. Les enquêtées ont pour trait commun d'avoir quitté un pays d'Afrique subsaharienne pour s'installer en France. La plupart possèdent une double nationalité, française et celle de leur pays d'origine qui peut être le Sénégal, le Cameroun, le Congo Démocratique, la République Démocratique du Congo, la République Centrafricaine, la Cote d'Ivoire, le Bénin, le Togo, la Mauritanie, le Cap-Vert, etc. Quelques femmes nées en France mais ayant des parents migrants ont également participé à la recherche car elles peuvent avoir des attachements aux espaces d'origine de leurs parents tout comme être confrontées au racisme.

Les enquêtées sont membres d'auto-organisations qui peuvent être des groupes informels ou des associations dites « loi de 1901 » qui ont un statut juridique. Des entretiens individuels semi-directifs ont été réalisés, permettant aux femmes de faire le récit du parcours associatif et personnel. La majorité des enquêtées était à l'origine de la fondation du collectif. Ces échanges ont apporté un éclairage et des pistes de réflexion mais ne permettent pas de généraliser les conclusions. La représentativité partielle des personnes rencontrées est en effet à considérer: si les enquêtées ne sont pas confrontées à tous les obstacles de la majorité des femmes issues des migrations ou des membres de leurs associations, elles ont pu en être les porte-paroles.

UN PROJET CO-CONSTRUIT ENTRE DES CHERCHEURS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

Cette recherche est un projet initié par « La Boutique des Sciences Nord de France », un organisme ayant pour vocation d'établir un pont entre des acteurs aest un organisme qui a pour vocation d'établir un pont entre des acteurs associatifs confrontés à des problématiques concrètes et des chercheurs afin de répondre à des questions d'intérêt général émanant de la société civile. Ensemble, ils co-construisent la recherche pour produire des résultats libres de droit.

En 2015, la Boutique des Sciences Nord de France sélectionne la question de recherche proposée par l'antenne Nord - Pas de Calais de l'association de solidarité internationale « GRDR Migration - Citoyenneté - Développement ».

Le GRDR (Groupe de recherche et de Réalisations pour le Développement Rural) a été fondé en 1969 par des agronomes français et des migrants originaires du bassin du fleuve Sénégal. L'association travaille en appui aux initiatives de développement portées par les migrants vivant en France ainsi qu'au renforcement des associations locales en Afrique de l'Ouest, au Sénégal, au Mali, en Mauritanie et en Guinée Bissau. En parallèle des activités d'accompagnement des projets de solidarité internationale, le GRDR mène des actions tournées vers l'insertion des migrants en France et s'inscrit dans la lutte contre les discriminations à travers des actions de sensibilisation valorisant leur double citoyenneté sur la scène publique.

CONSTATS ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'antenne du GRDR présente en Nord - Pas de Calais soutient la structuration des mouvements associatifs des personnes issues des migrations au travers de partenariats avec des structures locales, nationales et européennes afin de porter des actions et des plaidoyers en commun. Elle est investie dans des actions d'éducation à la citoyenneté autour de la solidarité internationale et du co-développement dans les établissements scolaires ou auprès de professionnels. Le GRDR met également en place des projets plus spécifiques de solidarité et d'accès aux droits pour les femmes issues des migrations résidant en métropole lilloise, de manière à accompagner l'insertion de ces personnes.

De ces expériences, le GRDR constate que les associations de femmes issues des migrations subsahariennes, bien que dynamiques, ont été longues à connaître. Elles sont en effet peu visibles malgré leur forte implication sur les territoires. Afin de mieux connaître, renforcer et valoriser leurs initiatives, un travail de recherche à la fois bibliographique et de terrain a été effectué sur une période de six mois, en co-construction avec le GRDR et les collectifs de femmes. Il s'agit de mieux comprendre les problématiques spécifiques rencontrées afin d'adapter les accompagnements.

DIVERSITÉ ET TRANSFORMATION DES MIGRATIONS

« On me voit parfois comme une personne issue du monde rural. Autant les premiers migrants arrivés dans les années 70 avaient besoin d'accompagnement parce qu'ils n'étaient pas scolarisés en français et qu'ils n'avaient pas de formations spécifiques, autant les migrants qui viennent maintenant, ce sont essentiellement des gens diplômés. Déjà il y a la barrière des visas, ce qui fait que la France n'accepte plus sur son territoire ceux qui ne parlent pas le français, sauf ceux qui viennent pour des regroupements familiaux. Ça change complètement la donne. »

Les transformations des migrations féminines de l'Afrique subsaharienne vers la France sont relativement peu connues car les travaux sur cette mémoire sont rares. Dans les années 60, les départs les plus nombreux étaient le fait d'hommes, souvent originaires de régions rurales du bassin du fleuve Sénégal et motivés par des perspectives d'emplois ouvriers.

Après la fermeture des frontières françaises aux migrations de travail en 1974, ils ont été rejoints par leurs femmes et leurs enfants dans le cadre du regroupement familial. Depuis les années 80, les migrations se sont diversifiées en provenance des pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale, et les femmes sont de plus en plus nombreuses à venir en Europe seules.

Les départs sont souvent provoqués par les conditions de vie difficiles liées aux conflits armés, à la pauvreté, au chômage ou à des contraintes sociales : les demandes d'asile des femmes subsahariennes sont ainsi en hausse depuis une dizaine d'année. Ces femmes sont également plus nombreuses à être motivées par la recherche d'un emploi ou la poursuite d'études. En effet, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont entrés dans des processus de globalisation : ils connaissent un essor de la production capitaliste et une modernisation technologique accrue

qui entraînent des reconfigurations sociales, économiques et politiques, principalement en milieu urbain. Ces changements structurels modifient la place des femmes qui sont davantage scolarisées et ont accès à l'information. La hausse des demandes en main d'œuvre féminine dans les pays industrialisés dans certains secteurs de l'économie comme la santé ou l'économie familiale explique aussi également ces départs professionnels. Les bagages de ces femmes à leur arrivée en France sont donc d'une grande diversité.

TRANSFORMATIONS DES MIGRATIONS FÉMININES SUBSAHARIENNES

Les migrations féminines augmentent en Afrique

47 % des migrations africaines étaient féminines en 2005, contre 43 % en 1960.

Les femmes représentent la majorité des migrants subsahariens en France.

Ces femmes sont plus nombreuses à fuir leur pays.

Les demandeuses d'asile étaient 23 % entre 2005 et 2013 contre 13 % avant 2005.

La proportion de femmes venues dans le cadre du regroupement familial a baissé.

Ces femmes étaient 34 % entre 2005 et 2013 contre 49 % avant 2005.

La proportion des femmes venues « tenter leur chance » reste stable.

Ces femmes représentent 23 % des migrantes.

Les femmes sont souvent plus diplômées que les hommes à leur arrivée en France

24 % ont suivi des études supérieures contre 16 % des hommes.

PARLER DES FEMMES MIGRANTES EN FRANCE

UNE LONGUE HISTOIRE DE CATEGORISATIONS

L'étude des discours portant sur les femmes immigrées montre que malgré leur présence dans la société française, jusqu'à la fin des années 70, leur invisibilité au niveau politique, médiatique et dans la recherche s'expliquait en partie par des logiques utilitaristes qui s'intéressaient surtout aux aspects économiques des flux migratoires et donc principalement aux hommes ouvriers. Ce sont de nouvelles orientations étatiques qui ont conduit à la prise de conscience de l'installation durable des familles et qui ont rendu davantage visibles les femmes. Elles étaient alors souvent décrites comme soumises et ayant besoin d'assistance par l'action publique ou associative. Traduite par la mise en place de programmes et par des actions dans le travail social, cette catégorisation et le lexique qui y est attaché (femme « fragile », « isolée ») jouent un rôle entre les acteurs institutionnels et les femmes, pouvant renforcer la production et la reproduction de discriminations.

Ces représentations ont longtemps orienté les travailleurs sociaux vers une démarche d'assistantat et ont encore souvent des effets notables aujourd'hui. Le discours public sur l'immigration s'est transformé dans les années 80. Prenant peu en compte les effets sociaux de la crise économique dans les quartiers populaires, le thème de « l'intégration » est apparu, fortement attaché aux « origines » et aux « cultures traditionnelles » supposées des personnes immigrés. Les femmes étaient souvent présentées comme peu portées à s'investir dans la vie locale en raison du fonctionnement des sociétés dites «

traditionnelles » quittées qu'elles étaient supposées reproduire. Les contraintes auxquelles elles étaient confrontées dans leur quotidien, comme l'isolement géographique et social ou les discriminations, étaient peu mentionnés. Elles étaient rarement perçues comme des personnes actives et indépendantes. Ces stéréotypes sont entretenus par les médias et les discours publics qui véhiculent des représentations relèguent souvent ces femmes en arrière-plan ou mettent en avant les questions identitaires et religieuses. Des héritages idéologiques du colonialisme perdurent également dans la manière de présenter les femmes noires en général, dans le champ de l'art, de la littérature ou des médias.

Les femmes issues des migrations des pays du Sud sont ainsi souvent présentées comme une catégorie de personnes homogènes construite sur des critères d'origine, de sexe ou de couleur de peau. Cette simplification a tendance à nier la complexité de leurs identités et entretient la persistance de stéréotypes péjoratifs à leur égard.

Le « genre » est une distinction entre féminin et masculin qui consiste à attribuer des différences non biologique entre les hommes et les femmes. Des comportements, des compétences, des positions ou des qualités sont perçus comme spécifiquement caractéristiques aux femmes et aux hommes.

L' « ethnicité » peut être définie comme une forme de différenciation sociale et politique qui repose sur la production de distinctions physiques,

PARLER DES FEMMES MIGRANTES EN FRANCE

psychologiques et culturelles entre des groupes alors appelés ethniques. Elle est liée à la classification sociale des individus mais aussi aux relations instaurées entre eux. Les groupes ethniques ne sont pas des données mais des résultats de processus d'assignation et d'auto-attribution des personnes à des catégories changeantes et variables.

La « race » est une assignation issue de l'extérieur d'un groupe qui induit une hiérarchisation morale et un rapport de domination selon des critères biologiques. L'assignation raciale s'appuie sur des caractéristiques phénotypiques, le plus souvent la couleur de la peau, mais peut aussi inclure des aspects culturels ou religieux. Si la « race » n'existe pas, son idée produit des effets au sein de la société depuis l'esclavage et la colonisation et aujourd'hui encore, une norme blanche est fréquente.

CROISER LE SEXISME ET LE RACISME POUR COMPRENDRE ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Dénoncés depuis longtemps par celles qui y sont confrontées, les multiples formes de dominations liées aux catégorisations sociales et aux stéréotypes autour de la « femme musulmane », de la « femme africaine » ou de la « femme noire » et leurs effets commencent à être étudiés. Cette démarche qui analyse le cumul des discriminations est appelée « intersectionnelle » en sciences sociales. Elle a été théorisée par des féministes noires-américaines à partir des années 70 dans le contexte de lutte pour les droits civiques. Ces femmes ont remis en question la vision universaliste du féminisme dominant qui minimisait

les discriminations liées à la racialisation ainsi que les mouvements antiracistes qui ne prenaient pas en compte les préjudices spécifiques vécus par les femmes dans leurs revendications. Elles ont théorisé et se sont mobilisées contre les effets de la multiplication de ces systèmes d'oppression envers les femmes racisées et issues de milieu populaire. Quelques études commencent à étudier des mécanismes sociaux semblables dans le contexte français postcolonial. Elles montrent que les discriminations se retrouvent dans toutes les sphères sociales en interaction tant dans le monde professionnel, éducatif, politique ou culturel.

En France, une controverse existe autour de l'usage de ces catégories, notamment dans les statistiques. Son utilisation peut être vue comme un moyen de révéler et de lutter contre les discriminations ou comme une méthode risquant de consolider des différences qui peuvent ensuite être instrumentalisées. Quelques études sociologiques françaises commencent cependant à inclure avec précaution les critères ethnoraciaux, c'est-à-dire en prenant en compte l'anonymat et l'auto désignation, dans la collecte de données¹. Les réflexions autour de la situation des femmes issues des migrations supposent également la prise en compte des distinctions produites par des différences d'accès aux ressources économiques, sociales et culturelles qui peuvent se transmettre au sein des générations et génèrent des inégalités au sein de la société mais aussi au sein des femmes immigrées.

¹ BEAUCHEMIN C., HAMEL C. et SIMON P. (2016) Enquêtes Trajectoires et origines, Enquête sur la diversité des populations en France. INED édition

LES CONDITIONS DE VIE EN FRANCE

« J'ai deux enfants, quand je leur dis « il faut étudier », ils me disent « pour quoi faire ? ». Question très innocente. Sans réfléchir, comme ça, c'est difficile de dire pour être « comme untel » ou « comme untel », il faut chercher, faire tourner... Pourquoi nous, les noires on n'a pas le droit d'avoir des exemples ? Par contre vous cherchez un sportif, il n'y a que ça. Est-ce que nos enfants sont là que pour le sport ? Il n'y a pas que des pieds, il y a des têtes aussi. On nous donne peu la parole. »

Des statistiques récentes et les entretiens réalisés dans cette enquête avec les associations montrent qu'il existe d'importantes inégalités entre les femmes issues des migrations subsahariennes et l'ensemble de la population

UNE LONGUE PERIODE DE PRECARITE SUITE A LA MIGRATION

Depuis dix ans, les femmes migrantes originaires d'Afrique subsaharienne quittant leur pays sont de plus en plus nombreuses à entreprendre des voyages terrestres « clandestins » dans des circonstances particulièrement éprouvantes: la violence faite aux femmes sur les routes migratoires a récemment augmentée. Pour une partie de ces femmes immigrées, les restrictions du droit de séjour sur le territoire français les amènent à vivre dans une insécurité juridique, matérielle et/ou psychologique qui peut durer plusieurs années. Elles doivent souvent faire face à une longue période de précarité qui peut être expliquée par la complexité des processus de régularisation, par les obstacles existant pour obtenir un emploi ou un logement ou encore par l'isolement. Ces difficultés sont amplifiées pour une partie des femmes contraintes de séjourner et de travailler de manière irrégulière. La précarité de leur statut fait qu'elles risquent davantage de vivre des situations de dépendance et d'être exposées à des abus. En cas de violences conjugales, de prostitution contrainte ou de mariage forcé,

elles peuvent ne pas porter plainte par peur d'être expulsées. Certaines sont parfois confrontées à des pratiques spécifiques comme l'excision ou les mariages arrangés, motifs de fuite de leur pays d'origine mais auxquels elles sont également confrontées en France. Si ces situations sont loin d'être généralisables, leur existence et leurs conséquences suscitent une vigilance forte autour de ces problématiques.

UNE SOUS REPRÉSENTATION POLITIQUE ET CULTURELLE

Les inégalités se manifestent également dans la sphère politique. Les femmes issues des migrations subsahariennes, possédant ou non la nationalité française, et les femmes noires en général, sont peu représentées et peu représentées en terme de prise de parole publique et d'inclusion dans les décisions collectives. Ce manque de visibilité et de présence est également notable dans l'espace culturel français: presse, audiovisuel, théâtre et représentations par l'image en général. On constate un net décalage entre la réalité d'une société multiculturelle et le reflet uniformisant et réducteur que les médias et les institutions culturelles renvoient.

UN PLAFOND DE VERRE DANS L'ACCÈS À L'EMPLOI

De nombreuses femmes issues des migrations subsahariennes partagent la difficulté d'accès au monde professionnel et donc à un

LES CONDITIONS DE VIE EN FRANCE

« Il y a beaucoup de femmes noires aides soignantes, auxiliaires de vie. Dans ce secteur là, ça emploie, elles trouvent facilement du boulot. Sorties de là, il n'y en a pas beaucoup qui émergent. Pour quel motif, pour quelles raisons ? Sachant que beaucoup sont des diplômées, ont des compétences qu'elles n'ont pas forcément exploitées ici. Elles ont été obligées de faire d'autres métiers. [...] C'est un énorme gâchis, ces bagages intellectuels qui se gaspillent comme ça.»

revenu. Lorsqu'elles possèdent un emploi, elles ont le plus souvent la fonction d'employée dans l'aide à la personne ou le nettoyage. Beaucoup exercent à temps partiel, avec des horaires fragmentés.

Les difficultés de reconnaissance des diplômes ou des compétences acquises à l'étranger et la barrière de la langue sont des obstacles qui les poussent souvent à accepter des emplois moins qualifiés. Elles ne sont alors pas reconnues à la valeur de leurs diplômes et leur salaire n'est pas à la hauteur des formations qu'elles ont suivies. Les difficultés professionnelles peuvent en partie s'expliquer par le fait que beaucoup de femmes immigrées ont, à leur arrivée, un réseau relationnel restreint. Le fait d'habiter dans un quartier isolé limite également les possibilités d'emploi. Des études récentes montrent cependant que les inégalités ne peuvent être comprises uniquement à travers ces explications. En croisant des témoignages des femmes rencontrées et les résultats de testing sur CV par exemple, il apparaît que les différences observées entre les migrantes subsahariennes et le reste de la population, notamment la probabilité d'être au chômage à diplôme égal ou d'accéder à un logement, sont également dues à des discriminations.

Si les jeunes filles ayant des parents originaires de l'Afrique subsaharienne connaissent en général peu de difficultés scolaires, leur

ascension se termine souvent au moment d'entrer sur le marché du travail où des inégalités apparaissent. Ces phénomènes s'expliquent en partie par des orientations scolaires féminines peu propices à leur insertion professionnelle et par des discriminations à l'embauche.

Les discriminations touchent également l'entourage des femmes : bien qu'elles n'en soient pas la cible directe, elles sont affectées par les contrôles au faciès ou par les difficultés d'insertion professionnelles des hommes de leur entourage.

LES FEMMES ISSUES DES MIGRATIONS SUBSAHARIENNES ET PRECARITE

42 % des femmes issues des migrations subsahariennes vivaient au-dessous du seuil de pauvreté contre 11 % des personnes sans ascendance migratoire en 2012.

Malgré un niveau d'étude dans l'ensemble plus élevé, ces femmes sont 20% à être au chômage contre 6% pour la population sans ascendance migratoire. Elles sont également davantage touchées par l'inactivité de longue durée en 2012.

Les emplois classés comme « services directs aux particuliers » étaient exercés par 27 % des femmes migrantes subsahariennes contre 12 % de la population féminine totale en 2005.

« Les femmes africaines, on les voit déambuler dans les rues mais en fait on ne les connaît pas. Dès qu'on voit une femme habillée en tenue africaine, on pense qu'elle est analphabète, on imagine qu'elles sont là, qu'elles ne savent rien, qu'elles sont en France complètement déconnectées des réalités du territoire. Mais c'est faux. »

DES STÉRÉOTYPES RACISTES ET SEXISTES

Les assignations auxquelles les femmes immigrées sont confrontées sont fréquentes. Les femmes rencontrées disent être perçues comme « dépendantes » et « soumises aux hommes », ne pouvant faire preuve de réflexivité ou d'initiative ou être considérées comme des femmes figées dans une culture qualifiée de traditionnelle et rurale. Ces assignations aux origines, réelles ou supposées, réduisent leur identité à des stéréotypes et présupposés autour de l'Afrique. Les reflets partiels de la situation sociale, économique et politique d'un continent souvent considéré dans le monde occidental comme un espace homogène et « sous-développé », « miséreux », « en conflit » ou « sans histoire » affectent donc directement les personnes qui en sont originaires ou perçues comme telles. De plus, sur le marché du travail, la maternité, ou même la simple suspicion de grossesse, est également pénalisante. Le foulard que portent certaines femmes occasionne et renforce parfois des amalgames et des préjugés islamophobes.

Aux discriminations ethno-raciales s'ajoutent des différenciations selon le sexe. Les stéréotypes et les préjugés perdurent entre les hommes et les femmes. Sur le marché du travail, la maternité, ou même la simple suspicion de grossesse, est pénalisante pour ces dernières. Elles sont souvent perçues comme des mères susceptibles de quitter leurs emplois temporairement ou définitivement.

Ces femmes ont donc tendance à être stigmatisées :

- elles peuvent être distinguées et étiquetées comme femme, migrante, africaine, noire.
- elles sont parfois associées à des croyances dominantes les reliant à des caractéristiques négatives : stéréotypes péjoratifs et victimisant.
- elles perdent des statuts et font face à des discriminations qui conduisent à des inégalités : précarité, difficultés d'accès à l'emploi et au droit, peu de représentation politique et culturelle etc.

Une réponse à ces situations peut-être le retournement conscientisé et affirmé du stigmate et la revendication de l'identité assignée. L'attitude adoptée, acceptant ou refusant la situation, lorsqu'elle est attachée à une prise de conscience, peut être porteuse et productrice de transformations. Des stratégies de résistances par l'affirmation peuvent se faire par la mobilisation collective.

LES COLLECTIFS DES FEMMES MIGRANTES

UNE LONGUE HISTOIRE D'ENGAGEMENT ET DE MOBILISATIONS DES FEMMES MIGRANTES

Des chercheuses ont montré que les premiers collectifs de femmes migrantes en France à l'initiative d'exilées politiques et de militantes se sont formés dès les années 60 en lien avec des mouvements libertaires de leurs pays d'origine ou des féministes françaises. La préoccupation pour leurs conditions de vie en France n'était pas absente mais n'était pas prioritaire.

Cependant, avant les années 80, les collectifs d'étrangers les plus visibles étaient majoritairement composés d'hommes et se répartissaient entre des associations parfois politisées de travailleurs organisés par nationalités et des associations dites « villageoises » en lien avec les communautés d'origine dans les pays de départ. En 1981, la loi qui lève la restriction du droit d'association s'exerçant sur les étrangers permet la légitimation et la création d'une multitude d'associations dont celles des femmes et des jeunes. A cette époque, la diffusion des idées féministes, l'apparition des mouvements de la jeunesse comme les marches pour l'égalité et la justice en réaction à l'exclusion urbaine et aux montées de xénophobie ainsi que la féminisation des migrations maghrébines et subsahariennes favorisent les associations de ces femmes qui investissent parfois des champs politiques.

Les problématiques de l'exil et du double engagement dans le pays d'origine et en France étaient des thématiques présentes dans ces

collectifs. En parallèle, de nombreux groupes, moins visibles, s'ancrent dans les quartiers en y menant des actions de proximité et en se saisissant des problèmes quotidiens rencontrés par des femmes.

MOUVEMENTS DE DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES NOIRES

1976-1982 Coordination des femmes noires

défense des droits, sexualité, contraception et avortement, dénonciation de l'apartheid et de la répression des femmes par les régimes autoritaires en Afrique

1982 - 1990 CERFA (Centre d'échanges et de rencontres des femmes africaines)

1982-1994 MODEFEN (Mouvement pour la défense des droits de la femme noire) lutte contre le racisme et le sexisme, émancipation des femmes noires.

1982 - 2016 GAMS (Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles)

lutte contre les violences faites aux femmes, plus particulièrement les mutilations sexuelles féminines et les mariages forcés ou précoces

1985 - 2016 RIFEN (Rencontre internationale des femmes noires)

solidarité, sensibilisation, défense des droits, insertion sociale, professionnelle et culturelle, lutter contre le racisme, la xénophobie et les violences faites aux femmes.

1914 - 2016 MAWASI

LES COLLECTIFS DES FEMMES MIGRANTES

LES ENGAGEMENTS ASSOCIATIFS SUR LA MÉTROPOLE LILLOISE

Plus d'une trentaine d'associations sont à l'initiative de femmes issues des migrations subsahariennes sur la métropole lilloise. Outre les organisations inscrites au Journal Officiel, il existe de nombreux groupes informels. Une dynamique collective relativement jeune est donc portée par ces femmes. La fondation des collectifs s'est souvent faite à travers des liens amicaux et des buts communs entre des femmes originaire de divers pays d'Afrique. La plupart des associations sont toutefois aujourd'hui mixtes et multiculturelles et elles sont nombreuses à être féministes. La grande majorité des groupes fonctionne grâce au bénévolat.

Les femmes rencontrées ont souvent de multiples engagements : elles sont nombreuses à concilier la présidence ou la participation active à une association, un emploi, des responsabilités dans d'autres collectifs, dans un conseil de quartier, une vie de famille etc. Plusieurs vivent seules avec leurs enfants. La gestion des projets associatifs leur demande un investissement personnel souvent très important.

L'engagement débute souvent à un moment de la vie des femmes leur permettant de consacrer du temps en dehors de leurs vies professionnelles et/ou familiales. Pour certaines, les premières activités associatives apparaissent lorsque les enfants commencent à s'émanciper ou durant une période d'inactivité professionnelle. Pour d'autre, l'engagement est possible lorsque leur situation personnelle (emploi, logement etc.) est relativement stable, ce qui leur permet de se

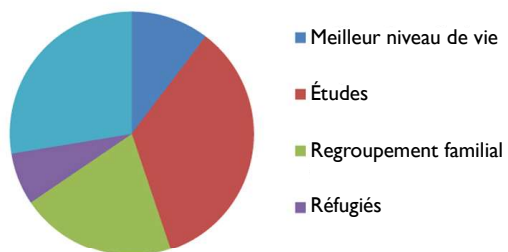
consacrer aux activités du collectif. D'autres indiquent que le besoin de s'investir est né à la suite d'expérience de vie comme la parentalité.

Certaines femmes étaient déjà engagées dans des collectifs formels ou informels dans leurs pays d'origine. A leur arrivée, plusieurs enquêtées ont été bénévoles dans des associations caritatives locales, dans des collectifs issus des migrations avant de fonder leur structure. Ces précédentes activités, qu'elles poursuivent parfois, leurs ont permis d'acquérir des expériences enrichissant leur projet associatif. D'autres engagements ont pu se faire dans la continuité d'une activité professionnelle, permettant de mettre à contribution des compétences spécifiques (connaissances juridiques, médicales ou sociales, expérience en gestion de projet etc.) dans le collectif.

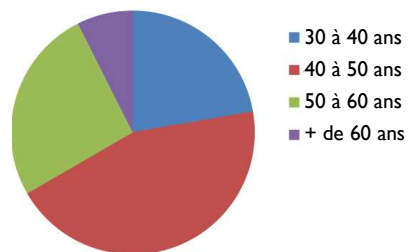
Les femmes membres des associations ont parfois rencontré, personnellement ou dans leur entourage, les situations pour lesquelles elles s'engagent comme l'isolement et la marginalisation, des discriminations, des problèmes d'accès aux soins ou à la scolarité dans leur pays d'origine ou les violences, les questionnements identitaires etc. Un désir de solidarité est la motivation évoquée par la grande majorité des enquêtées.

PROFIL DES 28 FEMMES RENCONTRÉES

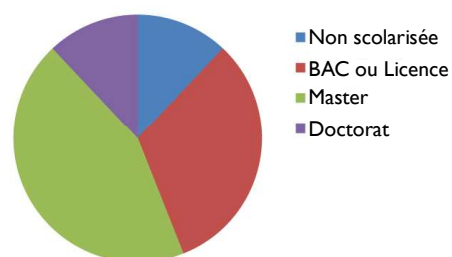
Motivation à l'origine de la migration



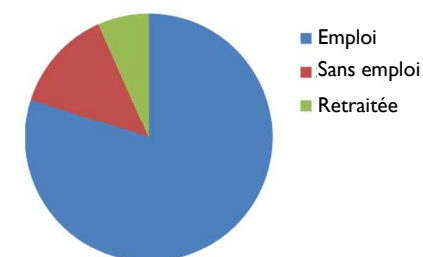
Age



Niveau d'étude

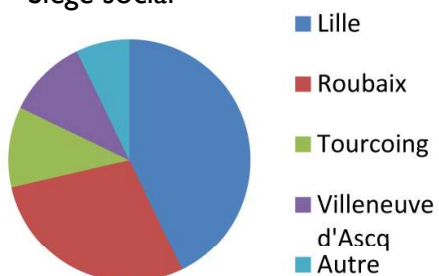


Activités

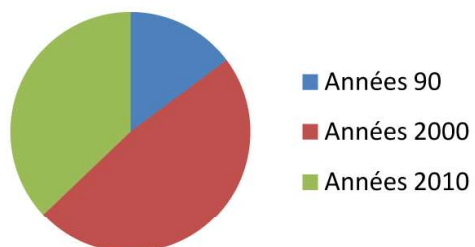


PROFIL DES 30 ASSOCIATIONS IDENTIFIÉES

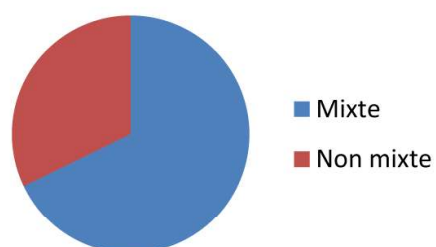
Siège social



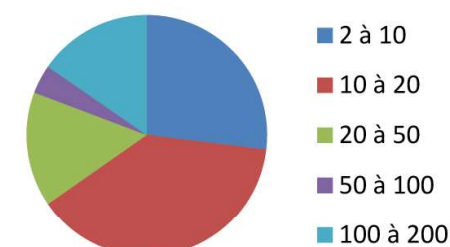
Date de fondation



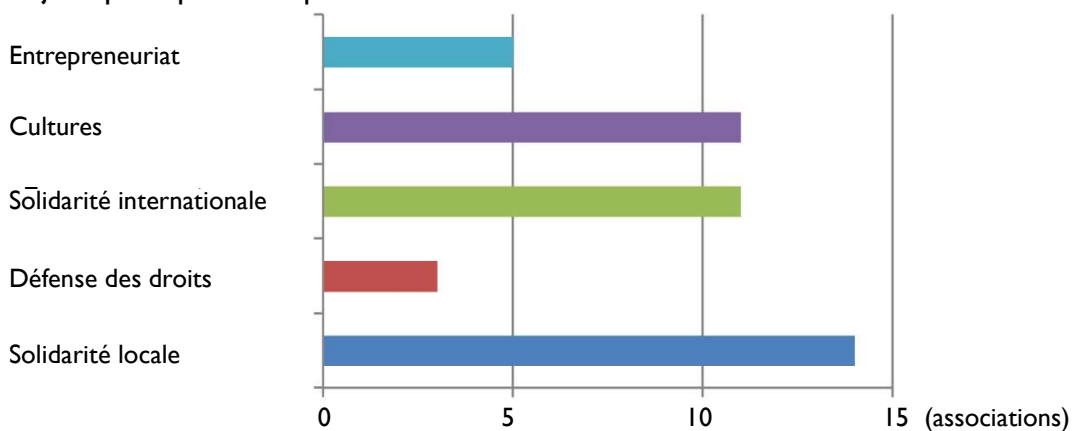
Mixité



Nombre d'adhérent



Enjeux principaux évoqués



LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ : DES RÉPONSES À DES FORMES DE MARGINALISATION

« On était six femmes ici, beaucoup venues pour étudier. Il y a avait des camerounaises, des congolaises... On s'est retrouvées en master avec des difficultés à trouver du travail. On était six avec l'idée de l'association et on est arrivées à au moins vingt-cinq. Ça avait pris de l'ampleur. Quand une femme venait d'arriver, on la rencontrait, si elle était hospitalisée, on allait la voir et en sortant de l'hôpital, elle adhéraient à l'association. Le problème, c'est de voir que beaucoup de gens qui viennent ici, surtout de notre communauté, ne savent pas comment mener les démarches administratives. Ils sont des fois perdus, ils ont besoin de voir un logement, ils ne savent pas par où commencer, s'ils sont malades, comment il faut faire. Avec l'association, on allait même de porte en porte pour sortir les femmes, montrer comment prendre le métro, expliquer certains rouages et certaines démarches administratives, où s'adresser... ».

Une majorité des associations rencontrées (14) revendiquent une dynamique collective d'entraide qui peut être tournée vers les membres de l'association et/ou plus largement vers des personnes marginalisées. Des femmes arrivées en France à la suite d'un regroupement familial ou pour leurs études (6) se sont retrouvées pour faire face à l'exil et pour construire des espaces de soutien et d'autonomie. Il s'agissait de lutter contre l'isolement ou partager des conseils entre nouvelles arrivées et plus anciennes. Fondées par des personnes se côtoyant au quotidien, souvent au sein du même quartier, ces associations, souvent informelles et féminines, sont pour certaines (3) à l'initiative de femmes originaires des pays sahéliens et d'espaces ruraux. Les réunions sont alors parfois l'unique occasion de sortie collective avec les jours de mariage, de fête ou de décès.

Depuis les années 80, les niveaux d'études et les pays d'origine des femmes migrantes se sont diversifiés : Cameroun, Côte d'Ivoire, Togo, République démocratique du Congo, Guinée, Cap Vert etc. Certains groupes de solidarité (3) ont été initiés par des étudiantes qui se sont rencontrées en résidence universitaire. Par la suite, ces femmes ont pu s'installer dans des quartiers au sein desquels de nombreux habitants étaient issus des migrations, fédérant alors des personnes nouvellement arrivées rencontrées par le voisinage ou l'école de leurs

enfants. Le cercle initial a pu s'élargir à une plus grande mixité d'origines, d'âges, de statuts sociaux ou de confessions. Le bouche à oreille et les déménagements des membres ont pu étendre ces relations à une échelle dépassant largement le quartier, la métropole ou même la région. Les réunions permettent de se retrouver pour partager des événements festifs et religieux, des événements du quotidien, des problématiques communes, de s'entraider et de trouver des solutions en commun. Des épargnes collectives sont parfois organisées, des pratiques économiques mais aussi sociales, en marge des institutions financières, permettent aux femmes une solidarité et davantage d'indépendance.

Certains collectifs apportent des réponses à des fractures sociales ou à des situations d'exclusion auxquelles les femmes font face au quotidien. Elles mènent des actions contre l'isolement des personnes âgées ou en situation de handicap, soutiennent les migrants « sans papiers », sensibilisent à des problématiques de santé, préviennent du décrochage scolaire etc. En partenariat avec les centres sociaux, les maisons des associations où les institutions locales, elles participent ou organisent des événements collectifs. Souvent informels au départ, certains groupes acquièrent avec le statut associatif des formes de reconnaissances et la possibilité de se mettre en lien avec le monde associatif et institutionnel pour mener des projets ou avoir accès à certaines ressources.

LES ACTIONS MENEES EN FRANCE

SENSIBILISATION À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

- Dans les établissements scolaires :
 - Contes : 1
 - Ateliers pédagogiques : 4
 - Apprentissage et tournois autour du jeu Awalé: 2
 - Correspondance entre écoles : 2
- Participation à la SSI : 5
- Sensibilisation et groupe de travail autour de l'eau et de l'assainissement : 1

SENSIBILISATION AUX DISCRIMINATIONS, AUX VIOLENCES ET AUX DIFFÉRENCES CULTURELLES

- Conférences ou projections débats : 10
- Formation à l'interculturalité en direction des professionnels : 1
- Médiations culturelles entre familles et institutions : 2
- Exposition photographique de valorisation des femmes migrantes africaines : 1
- Promotion de la littérature franco-africaine : 1

ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES ET DES PERSONNES MIGRANTES

- Accompagnement juridique : 2
- Groupe de parole pour femmes : 3
- Formations à l'insertion professionnelle et au développement personnel : 2
- Traduction, accompagnement administratif: 3
- Permanences d'information pour l'orientation et l'accompagnement des victimes de violences (conjugales, mariages forcés, mutilations sexuelles féminines) : 2
- Accompagnement des femmes victimes d'islamophobie : 1
- Ateliers de lecture/écriture avec les centres sociaux, les écoles maternelles, les établissements spécialisés et les particuliers : 1
- Accompagnement administratif des primo arrivants : 1

LIEN SOCIAL

- Visite et ateliers avec des personnes âgées ou en situation de handicap : 3
- Maison de la citoyenneté relais : 1
- Entraide entre membres : 4

ÉVÉNEMENTIEL ET CULTURE

- Promotion des cultures : 5
- Restauration : 5
- Cours de danse : 2
- Concours de mode ou de beauté : 2
- Chorales : 1
- Soirées (collecte de dons, célébration) : 7
- Ateliers coiffure : 2
- Événementiel divers: 2

POLITIQUE

- Relais du dialogue autour du conflit Centrafrique: 2

ENTREPRENEURIAT

- Soutien au montage de projet : 1
- Site web autour de l'actualité des cultures afro-caribéennes et brésiliennes en NPDC : 1
- Commerce équitable : 4

LES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DES DROITS : DES RÉACTIONS À LA STIGMATISATION

« A la base, ce sont des étudiantes qui, devant la dévalorisation de la femme noire, se sont dit « on connaît nos valeurs, on connaît la valeur de nos sœurs. » En immigration, beaucoup semblent perdues, ce qui fait qu'on a une idée erronée de la femme noire. Elles ont voulu s'organiser et montrer ce que la femme noire sait faire, pour les valoriser. C'était sur Paris dans les années 80. A la base, c'était des femmes d'Afrique et des Caraïbes. Quand il a fallu donner un nom, elles voulaient mettre « femmes d'Afrique ». Les antillaises ont dit « nous, on ne se sent pas concernées ». La seule chose qui les reliait, c'était la couleur de leur peau. Il y avait l'image des femmes soumises, qui ne faisaient que des enfants... En Afrique, les femmes font marcher le continent. C'est pour monter que c'est une fausse idée. Elles ne se résument pas à ça, elles se battent au quotidien, elles font beaucoup de choses pour le développement de l'Afrique et même en immigration. Il n'y a pas que des femmes illettrées, il y en a beaucoup qui ont fait des études, qui créent leurs propres postes. Les actions ont évolué, rattrapées par les difficultés des familles africaines ou caribéennes de tous les jours. »

Certaines associations comme la RIFEN, Identité plurielle ou la SAFFIA sont des réponses aux conditions partagées par des femmes migrantes et leurs familles en France. Face aux violences et aux discriminations, ces collectifs ont des enjeux à la fois politiques et sociaux.

A la fin des années 80, des femmes arrivées jeunes pour les études ou nées en France de parents migrants se sont mobilisées contre les stéréotypes et la stigmatisation. Les femmes originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, de plus en plus nombreuses, ont questionné les statuts spécifiques qui pouvaient entraver leur liberté comme leur dépendance juridique vis-à-vis des époux ou des pères pour le renouvellement de certains papiers. Des initiatives voient le jour, souvent avec l'appui des mouvements antiracistes et de défense des droits des étrangers qui prennent alors davantage conscience de la présence de ces femmes et des obstacles qu'elles rencontrent, et relaient leurs revendications.

Leurs actions s'élargissent progressivement aux problématiques auxquelles sont confrontées les familles. Les femmes de ces collectifs accompagnent les personnes connaissant des difficultés ou les redirigent

vers les structures les plus adaptées (Planning familial, Cimade, Défenseur des droits etc.). Lorsque ces collectifs ont un local, celui-ci peut devenir un espace ressource pour les femmes et les habitants du quartier : les groupes de paroles et les activités à destination des personnes isolées rencontrées lors de leurs accompagnements permettent également de créer du lien social.

Ces associations remettent également en cause certaines pratiques faites aux femmes comme l'excision ou le mariage forcé à travers des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires, des conférences et des débats publics. Leur prise en compte des spécificités des expériences vécues par les femmes migrantes racisées s'oppose parfois à un féminisme plus universaliste et elles ont souvent des difficultés à faire reconnaître leur cause.

LES ASSOCIATIONS ENTREPRENEURIALES: DES ALTERNATIVES AU PLAFOND DE VERRE

« *Moi je ne travaillais pas, c'est la raison pour laquelle j'ai créé mon entreprise de vente privée. Là je suis auto entrepreneur, je suis à mon compte. [...] J'ai ressenti la discrimination, ici, en France, c'est des trucs que je n'avais jamais ressenti dans ma vie. C'est tout ça qui m'a motivé à créer l'association, faire du bénévolat. Pour rencontrer des gens, pour ne pas rester à déprimer.* »

Pour certaines femmes, le collectif est un moyen de résoudre des difficultés rencontrées dans l'accès à l'emploi tant dans la création d'entreprise que dans le salariat. Leurs activités peuvent être des espaces d'indépendance en parallèle d'une activité salariée peu épanouissante ou des alternatives à un monde professionnel parfois difficilement accessible du fait d'une situation économique globale peu propice à l'emploi, de la barrière de la langue, du manque de reconnaissance des diplômes étrangers ou des discriminations. L'associatif constitue alors pour certaines femmes une manière de déployer une activité en dehors des formes professionnelles classiques.

Ces autres formes d'expression sociale de l'activité se matérialisent à travers des projets économiques plus ou moins lucratifs : cours de danse africaine, ventes de vêtements et d'accessoires parfois personnellement conçus et produits, vente de produits issus du commerce équitable en provenance d'Afrique, restauration, tressage, accompagnement administratif de porteurs de projets, formations à l'insertion professionnelle ou au développement personnel, prestations dans l'événementiel etc. Les collectifs sont un moyen pour ces femmes de déployer un réseau relationnel généralement rencontré dans le monde professionnel et ces échanges permettent d'éviter l'isolement.

La production de biens, de services ou de connaissances par le biais de leur association peut aussi leur assurer une respectabilité grâce au statut social conféré par une activité reconnue, qui est alors une alternative au déclassement social.

L'associatif permet également aux femmes de s'investir en étant « *libre et indépendante* » parfois en parallèle d'un emploi ne répondant pas à leurs aspirations. Leurs projets permettent aussi d'envisager une future reconversion par l'acquisition d'expériences, qui peuvent être consolidées par la reprise d'études en lien avec les actions menées, et par le déploiement d'un réseau qui pourra ensuite être mobilisé. Les femmes possédant un emploi aident également les membres de leur collectif à prendre conscience de compétences qu'elles peuvent ne pas identifier. Ces savoir-faire peu reconnus peuvent par exemple être les modes de financements alternatifs au système bancaire que développent certaines femmes (tontines) qui peuvent leur permettre d'investir.

LES ACTIONS MENEES EN AFRIQUE

SANTÉ

- Envoi de matériel médical : 7
- Création d'un planning familial (projet): 1
- Formations de professionnels de santé autour des maladies tropicales: 1

EDUCATION

- Rénovation d'une école: 2
- Thérapies ludiques dans des écoles autour de la paix: 1
- Bibliobus : 1
- Envoi de matériel scolaire : 3
- Centre socio-culturel pour les jeunes déficients sensoriels : 1

FORMATION

- Centre de formation pour femmes (stylisme, coiffure, couture, bureautique): 4
- Formations de femmes à la culture du cacao, voyage au Mexique: 1

AGRICULTURE

- Soutien au maraîchage et construction de puits: 4
- Soutiens des coopératives de femmes autour de la culture du cacao: 1

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Diagnostic des besoins en eaux: 1
- Sensibilisation à la gestion des déchets : 1
- Electrification d'un centre de santé par des panneaux solaires : 1

TOURISME ÉQUITABLE

- Tourisme autour de la découverte des coopératives de femmes (projet): 1

COMMERCE ÉQUITABLE :

- Artisanat et produits alimentaires : 2
- Artisanat de produits recyclés : 1

POLITIQUE

- Création d'une maison des Centrafricains de l'étranger: 1

LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE

Plus de la majorité des collectifs rencontrés déploient des projets de solidarité internationale avec des partenariats réalisés le plus souvent, mais pas exclusivement, dans la région natale des membres. Ces associations sont plutôt jeunes, elles ont en grande majorité moins de six ans. Ce domaine plutôt masculin, se voit investi par de plus en plus de femmes. Lorsque ces dernières séjournent dans leurs pays d'origine pour rendre visite à leurs proches, elles sont confrontées aux besoins et aux demandes de la population, qui peuvent leur paraître d'autant plus importants lorsque la perception des inégalités a pu être renforcée par leur vie en France. L'association permet de mobiliser leur entourage, de solliciter des financements et d'organiser des événements pour collecter des fonds afin de réaliser des envois financiers, matériels ou de lancer des projets s'appuyant sur des structures associatives locales. Certains collectifs apportent leur soutien à des associations de solidarités internationales déjà établies en France.

Les projets répondent à différents enjeux qui dépendent des besoins identifiés sur place, des opportunités locales de soutien à leurs initiatives mais aussi des expériences et des compétences des femmes. Une orientation des activités vers les femmes et les jeunes est fréquente.

Les femmes soulignent l'importance des relations avec des associations ou des collectivités locales des pays d'intervention qui assurent la bonne conduite des projets. Leur connaissance des territoires et des acteurs locaux est particulièrement importante pour le bon

déroulement des projets et peut faciliter la pertinence, le soutien et la pérennité des actions qui sont parfois suivis à distance depuis la France.

Si une bonne compréhension des enjeux locaux par les femmes peut aider à la mise en place des actions, il existe cependant parfois de réelles complexités à gérer des liens interpersonnels lorsque le lieu des projets est lié à de grandes sociabilités. Si être originaire d'un lieu est souvent un atout, ce n'est pas une condition garantissant systématiquement les connaissances et les compétences nécessaires au montage des coopérations. Ainsi, au delà des transferts financiers et matériels que réalisent régulièrement les femmes et qui participent au développement de leur région d'origine, certaines associations sont à l'initiative d'incitation au retour des émigrés qualifiés, notamment des étudiants, qui peuvent apporter des compétences techniques absentes. D'autres projets visent un transfert de compétences à travers des formations entre professionnels français et africains.

Ces activités contribuent à des transformations socio-économiques en modifiant l'accès des habitants à certaines ressources mais accélèrent également des processus de globalisation et de capitalisation ou des mutations des rôles des femmes et des hommes.

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES

« L'association... J'ai besoin de me sentir occupée, de faire des choses, de penser, de me sentir utile. Et je pense que la communauté a aussi besoin de ça, de sentir le Cap Vert. Quand on célèbre St Catherine, on sent notre pays, on a besoin de tuer la sodade, c'est la nostalgie, c'est plus que la nostalgie... Quand on se rassemble, on mange les mêmes choses, on parle notre langue, on sent notre culture et ça nous manque ça. »

De nombreuses associations se rassemblent autour des cultures avec la valorisation des cultures africaines, ou de « matrice » africaine, du métissage ou de la multiculturalité. Elles ont pour enjeux d'accroître leurs connaissances, de les partager, de les faire connaître, de valoriser et d'enrichir des éléments distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs: ateliers autour de la danse et des contes, jeux comme l'awalé, cuisine, tressage, mode, art, langues, artisanat, littérature fêtes etc.

UN ESPACE NÉCESSAIRE EN SITUATION D'EXIL

L'isolement et la perte de repères dus à la situation post migratoire peuvent mener à un fort investissement des cultures du pays d'origine partagée par les personnes ayant l'expérience du déracinement. Les pratiques culturelles peuvent être convoquées comme refuge face aux difficultés rencontrées en France et permet de lutter contre le mal du pays propre à l'exil tout en étant le fondement de fortes solidarités.

DES RECHERCHES IDENTITAIRES

Dans la plupart des entretiens avec des mères ou des enfants de personnes issues des migrations, la connaissance des cultures d'origine est présentée comme un moyen d'aider dans de possibles questionnements personnels ou collectifs. Elles insistent sur leur rôle de transmission et mettent en avant l'importance des retours aux pays, de l'apprentissage de la langue, de l'histoire etc. Il s'agit également de permettre aux enfants de comprendre le vécu de leurs parents. Certaines femmes arrivées jeunes en France ou ayant des parents issus des migrations s'interrogent sur leurs multiples appartenances, qui peuvent résulter d'assignations

aux origines auxquelles on les renvoie, au sein de la société. Cet investissement peut-être une quête d'identité dans laquelle l'association constitue un espace de recherche, d'expression et d'affirmation.

« J'avais cette envie de faire un projet qui réunissait toutes mes passions, toutes les rencontres que j'avais pu avoir, toutes les expériences et surtout qui retranscrivait une partie de ma vie, c'est-à-dire mon héritage culturel, mon métissage culturel, mon attachement au continent africain, aux cultures africaines et aux cultures de matrice africaine. J'ai eu ce projet d'association où on travaille sur des projets culturels et artistiques autour des cultures afro-caribéennes, afro-brésiliennes et afro-camerounaises. »

Transmettre les cultures africaines permet également de montrer leur diversité et d'aller à l'encontre des stéréotypes. Des échanges sont réalisés à travers des conférences-débats, des ateliers de sensibilisation ou des contes dans les établissements scolaires par exemple. Certaines associations valorisent le métissage culturel à travers des pratiques artistiques et rappellent l'importance du passé esclavagiste, colonial et de l'histoire migratoire. La compréhension de cette mémoire permet une conscience des rapports de pouvoir et des formes qui persistent et se reproduisent. Si l'identité ethnique peut parfois avoir des effets pervers et devenir, en se conformant aux attentes d'une différence, une réponse aux injonctions extérieures, des associations dépassent les assignations en montrant dans leurs discours et leurs pratiques, la fluidité et la complexité des recompositions culturelles, tout en y articulant des messages militants.

LES APPORTS DE L'ENGAGEMENT POUR LES FEMMES

« Il y a des fois, j'appelais les maris pour qu'ils laissent la femme aller à la réunion, ils n'étaient pas habitués. Le mien aussi, des fois, il ne voulait pas. Parce que les hommes ont été habitués à ce que le samedi et le dimanche, les femmes soient à la maison, elles ne vont pas sortir pour aller chanter... Ce n'était pas facile au début. Aujourd'hui ça marche. »

COMPÉTENCES MOBILISÉES

Dans chaque projet, la compréhension du contexte, des enjeux, la recherche d'actrices/acteurs locaux de confiance et la mobilisation de ressources impliquent des compétences spécifiques que les femmes engagées dans des activités associatives découvrent ou renforcent. Les projets conduisent à acquérir, souvent de manière autodidacte, des connaissances et de l'expérience en gestion, en communication, en planification, en comptabilité, en travail d'équipe. Le travail collectif permet de croiser et d'enrichir les compétences des membres qui se forment mutuellement. Les enquêtées expriment avoir approfondi leurs connaissances des structures administratives et juridiques françaises, notamment en droit des femmes et des étrangers. Les interventions publiques développent leurs compétences en communication et le soutien de leurs projets face aux institutions ou leur participation à des conseils de quartier affinent également leurs argumentaires.

APPORTS PERSONNELS

Le déploiement de sociabilités

La raison la plus souvent invoquée est la création de lien social à travers les termes « enrichissement relationnel », « contact avec les personnes », « rompre l'isolement », « rencontres », « échanges », « symbiose ». Certaines femmes insistent sur la reconnaissance que leur apporte leur activité qui peut leur conférer un statut social.

Des ouvertures intellectuelles

A travers l'« ouverture », le « partage des compétences et des connaissances » et des expressions comme « ça permet de voir le monde autrement » indiquent les apports intellectuels et la réflexivité que leur apporte l'engagement vis à vis des sujets débattus en commun.

Autonomie et liberté

Plusieurs femmes évoquent l'espace de liberté que leur procure l'association en dehors du monde professionnel ou familial. Les termes « épanouissement », « plaisir », « joie », « bien-être », « propre satisfaction » qui apparaissent fréquemment témoignent des formes d'émancipation que permettent les activités associatives dans la vie personnelle des femmes.

La capacité d'action

Elles mentionnent la possibilité d'action et de transformation de la société que leur permet le collectif ainsi que la prise de conscience transformation liées à leurs interventions. Elles sont plusieurs à insister sur la portée de leurs contributions qui ont un « impact » et une « utilité » sociale.

LE RAYONNEMENT DES ASSOCIATIONS

« On travaille aussi bien avec des familles que des professionnels. Pour les professionnels, c'est pour leur donner la base des cultures africaines ou caribéennes. L'Afrique est multiple. On essaie de monter, d'expliquer, pour que devant une famille ils comprennent mieux les attitudes. La maladie, l'éducation ne sont pas vues ou pensées de la même façon en Occident qu'en Afrique. Les professionnels semblent choqués face à certains comportements. C'est vrai qu'en migration les familles sont perdues. La personne peut rester seule alors que l'institution a mis en place tout un tas de structures qui restent vides. Parce qu'il faut décoder la société d'accueil. »

Le développement de la vie associative peut être porteur de recompositions sociales tant dans un cercle proche qu'à une échelle plus importante dans la mesure où l'engagement définit des positionnements par rapport à des individus, des valeurs ou des normes.

DES TRANSFORMATIONS DE L'ENTOURAGE

Les initiatives des femmes sont des incitations à l'action et à la création pour les personnes avec qui elles sont en relation. L'engagement associatif peut également permettre une distanciation et un affranchissement de la famille ou du voisinage lorsqu'ils ne sont pas des soutiens. Certaines membres d'associations ont pu se retrouver le weekend et le soir afin de réaliser des activités collectives, des sorties accordées par les hommes qui ne seraient pas forcément possibles dans d'autres circonstances et qui peuvent modifier des pratiques établies. Une affirmation progressive est donc possible à travers le collectif qui consolide un discours qui peut être porté dans l'entourage. Des recompositions de la place des femmes au sein de la famille permettent alors une émancipation progressive.

L'IMPACT DES COLLECTIFS SUR LES TERRITOIRES

Globalement, les enjeux portés par ces femmes sont contemporains et touchent à des domaines variés tant dans le social, le droit, la culture, le développement ou le politique. L'étendu de ces

implications leur confèrent des rôles permettant de déplacer les cadres établis, notamment dans des sphères au sein desquelles les représentations dominantes ne les incluent pas ou peu.

Des médiatrices culturelles

Ces femmes sont des personnes ressources pour les familles issues des migrations comme pour les personnes qui en France méconnaissent les vécus migratoires. Leur capacité à créer des liens et à tisser des réseaux mobilisables ainsi que leurs expériences interculturelles et d'insertion leur permettent d'être en position d'interface dans des situations d'incompréhension mutuelles. Dans certains quartiers ou groupes sociaux, des femmes sont identifiées comme pouvant représenter des personnes plus marginalisées. Elles sont notamment facilement en contact et peuvent mobiliser les femmes plus isolées. Elles sont parfois des porte-paroles auprès de la société civile et des institutions. Des revendications sociales et politiques autour de mesures plus inclusives et de davantage de reconnaissance (mise en place de « discriminations positives » provisoire envers les minorités, respect du port du foulard, reconnaissance de la mémoire des personnes issues des migrations, soutien des initiatives associatives, inclusion dans la prise de décision) sont portées dans le débat public.

Les associations de solidarité internationale peuvent également jouer

LE RAYONNEMENT DES ASSOCIATIONS

« Pourtant je suis convaincue du rôle de l'association dans la vie civile parce qu'effectivement les politiques ne peuvent pas tout porter. On est plus proche des habitants. On a un débat sur la parentalité qui commence à se développer, dans le quartier il y avait une régie d'insertion, on a travaillé avec une autre association de femme. Pour ça, il faut rencontrer les femmes, il faut être dans leur quotidien, dans leur vécu pour en parler. Dans ce sens là, les associations ont toutes leur place dans le paysage civique. Ça permet en tant que citoyenne, qu'habitante, de ne pas être passive. De porter sa pierre, de porter sa voix. »

un rôle dans la régulation des conflits et dans la complexité des appartenances. Doublement présentes, les femmes peuvent créer des liens entre les valeurs et les pratiques des personnes restées aux pays et des émigrés, palliant ainsi des distanciations qui apparaissent parfois dans l'absence. Les collectifs impulsent également des transformations sociales en renforçant par exemple la place des femmes africaines dans l'économie et introduisant des problématiques nouvelles autour des libertés individuelles, parfois dans des conflits de valeurs. En France, la communication autour des actions de coopération dans les établissements scolaires ou lors de manifestations publiques est une manière de déconstruire les stéréotypes sur l'Afrique, de sensibiliser aux inégalités et de valoriser ces initiatives, créant ainsi de nouveaux rapports entre les territoires à travers des échanges mutuels.

DES ACTRICES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Malgré des liens rarement établis, il existe une forte proximité entre les activités de certaines femmes rencontrées et l'économie sociale et solidaire. La gestion des collectifs est en effet souvent autonome et indépendante des pouvoirs publics. De plus, la coopération et les principes de solidarité et de responsabilité guident la mise en place d'activités économiques ayant pour enjeux l'entraide comme les tontines ou certaines formes de commerce informel ou équitable non lucratifs.

UNE FORTE PARTICIPATION CITOYENNE

Il persiste dans la société française une conception du candidat passif à la citoyenneté. La figure du citoyen idéal qui prévaut excluaient historiquement les femmes, les esclaves, les sujets coloniaux, les étrangers, les minorités religieuses, raciales et ethniques. Aujourd'hui encore, les personnes ne possédant pas la nationalité française sont privées de droits civiques comme le vote aux élections locales, une situation qui restreint leur implication dans la vie collective. La citoyenneté ne se restreint pourtant pas à une seule participation électorale et peut se concevoir comme la contribution à un espace politique commun négocié plutôt que comme l'adoption d'une fiction d'identité civique déjà élaborée. La citoyenneté est alors l'ensemble des pratiques qui définissent l'aptitude d'une personne à appartenir à une société.

La forte implication des femmes rencontrées témoigne de participations actives qui se traduisent par des engagements multiples sur les territoires de vie et d'origine. Les actions que portent ces femmes affirment une forte citoyenneté sociale mais aussi culturelle. Une prise en considération d'une citoyenneté, plus large que la citoyenneté juridique souvent véhiculée par le politique, les médias et repris dans l'opinion publique, place les femmes issues des migrations subsahariennes comme des actrices à part entière de la citoyenneté participative, sociale, culturelle et politique dans leurs espaces de pratiques associatives.

LES PARTENARIATS

ASSOCIATIONS D'ACCOMPAGNEMENT

GRDR Migration - Citoyenneté - Développement
Cap Solidarité
Le Partenariat
CRDTM Centre Documentation
Solidarité Internationale

APES

CRIC

LIANES COOPERATION

FAM

RÉSEAUX ASSOCIATIFS



ASSOCIATIONS DE FEMMES ISSUES DES MIGRATIONS SUBSHARIENNES

- Défense des droits
- Solidarité locale
- Cultures
- Entrepreneuriat
- Coopération internationale

ACTIONS MENÉES AVEC ET POUR:

Les habitants, les femmes, les migrants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les jeunes ...

INSTITUTIONS:

Europe: FAMI
Etat: COSIM, FORIM
Région Haut de France
Département du Nord
Communes de la métropole européenne de Lille
Hôpitaux
Universités
Établissements scolaires

STRUCTURES DE DÉFENSE DES DROITS:

C.I.D.F.F
Planning Familial,
Associations Écoute Brunehaut, Louise Michel, Voix de Nanas
C.O.R.I.F
CIMADE
Défenseur des Droits

CENTRES SOCIAUX

MAISONS DES ASSOCIATIONS

ÉVÉNEMENTS CLEFS:

Journée des droits des femmes
Semaine de la Solidarité Internationale (SSI)

LES RÉSEAUX ASSOCIATIFS

« C'est toujours quelque chose d'échanger, de voir les difficultés. On travaille dans différents territoires. Des fois je me dis ce ne sont que des obstacles que je rencontre seule... Le fait de partager les expériences, c'est toujours positif, mais parfois c'est le temps qui manque. On essaie d'aller vers d'autres associations pour voir, pour prendre des conseils, pour leur présenter ce qu'on a et avoir un retour. Pour essayer de travailler en synergie. »

LIANES COOPÉRATION anime le réseau de la coopération et de la solidarité internationale de la région Haut de France afin de favoriser les échanges des acteurs. L'organisation réalise une veille documentaire, un recensement des acteurs et des projets, des études sur les pratiques et les besoins, des aides au montage de projet (ateliers et formations, conseil individualisé, aide au montage de projet et information

F.A.M (Femmes pour un Autre Monde) est un réseau créé en 2012 réunissant plus d'une dizaine d'associations de femmes issues des migrations investies dans la solidarité internationale de la région Lilloise. Partant du constat que de nombreux collectifs sont peu visibles de part leur petite échelle, l'objectif est de renforcer leurs compétences en gestion de projet tout en sensibilisant à la question du genre. Les actions engagées dans la promotion de l'égalité entre les sexes et le renforcement de l'« empowerment » des femmes sont des conférences et des animations autour de la thématique «genre et migration» (projections, débats), des participations à la Semaine de la Solidarité Internationale, des ateliers de développement personnel etc.

C.R.I.C (Conseil roubaisien de l'interculturalité et de la citoyenneté, autrement appelé CRIC, est un lieu d'écoute et de dialogue qui a pour mission de donner des avis et faire des propositions sur les sujets ayant trait à l'interculturalité et à la citoyenneté à Roubaix en valorisant la diversité d'origine, défendant et renforçant la participation citoyenne de chacun, quelles que soient ses origines et sa nationalité, en promouvant des rencontres culturelles et festives en vue de favoriser l'interculturalité.

APES (Assemblée Permanente de l'Economie Solidaire - Nord Pas de Calais) a vocation à rassembler les acteurs de l'économie solidaire en région Nord Pas de Calais qui se reconnaissent dans des valeurs et des pratiques solidaires. Elle appuie la mise en œuvre de dynamiques collectives dans les territoires et par filières, elle renforce les structures et diffuse les valeurs et les pratiques.

DES RÉSEAUX PLUS OU MOINS DYNAMIQUES SELON LES TISSUS POLITIQUES ET ASSOCIATIFS

La possibilité de création et d'activités collectives dépend en partie d'un environnement qui doit être propice à leur développement. Les réseaux associatifs sont ainsi souvent liés aux dynamiques et au soutien des politiques publiques et du tissu associatif local. La mise à disposition de moyens matériels d'existence (subventions, locaux) ainsi la reconnaissance d'une représentativité (implication dans les décisions publiques, valorisation etc.) conditionnent en partie l'intensité de la vie associative. Si certains événements et collaborations sont ancrés depuis de nombreuses années, d'autres sont plus fragiles. Une association de défense des droits des femmes déplore la perte d'un partenariat efficace avec une municipalité qui ciblait les violences faites aux femmes à travers un réseau menant des actions de sensibilisation.

La vie des associations est étroitement liée aux coopérations entre les structures. Ces relations permettent le partage des compétences, des échanges de pratiques et des entraides. Ils donnent également du poids à la représentation des collectifs. De nombreux événements sont organisés entre certaines associations rencontrées dont les membres se sont parfois connus lors de conférences débats, de formations ou de participation à des manifestations publiques.

LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES

« Il y a beaucoup de femmes qui viennent nous contacter pour des montages de projets, c'est plus difficile pour une femme que pour un homme. C'est plus difficile à cause du regard de l'autre. En les accompagnant, on se rend compte qu'elles n'osent pas. Malgré des compétences parfois indéniables. La femme qui échoue ou la femme qui est entrepreneuse on va dire elle délaisse son foyer, elle n'aura pas le temps de s'occuper de la maison. C'est les préjugés ou la famille... Alors que de nombreux dispositifs sont en place pour les aider mais on ne pense jamais à ce qu'il y a autour. C'est bien qu'il y ait des dispositifs spécifiques, des microfinancements, mais si la femme est toute seule et doit lutter contre son entourage pour avancer, elle ne le fera peut-être pas. Donner des environnements des lieux pour avoir des perspectives c'est important.»

DES INÉGALITÉS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Une diversité d'opinion existe au sein des associations rencontrées. Des collectifs, notamment entrepreneuriaux, pointent les contraintes de l'entourage et la pression sociale qui peuvent porter sur les initiatives des femmes. Elles témoignent de la nécessité de moments d'échanges autour des problématiques qui leur sont propres et signalent le manque de lieux publics qui leurs sont ouverts et qui pourraient devenir des espaces de liberté et d'échanges dans des contextes urbains pouvant être oppressants.

La moindre mobilisation des femmes dans le domaine de la coopération internationale, comparée à celle des hommes, apparaît bien qu'elle diminue. Cette différence peut en partie s'expliquer par la structure des migrations. En effet, l'arrivée des migrants pour l'emploi a favorisé les relations avec la société française (familiarisation avec la langue ou les institutions) et un accès relatif aux ressources. Des mobilisations collectives se sont faites autour d'une conscience de classe ouvrière. De plus, ces migrations avaient pour origine des régions communes, comme le bassin du fleuve Sénégal, facilitant des actions envers un même espace et fédérant le groupe. À l'inverse, les femmes migrantes subsahariennes, notamment celles arrivées par regroupement familial, n'ont pas eu

l'interface du monde professionnel comme entrée dans la société. De plus, la diversité de leurs espaces d'origine est un obstacle à la mobilisation et au choix d'un lieu de projet commun en Afrique. Depuis quelques années, des femmes maîtrisant mieux l'accès aux ressources, ont une plus grande aisance à créer des partenariats et à monter leurs projets. Les enquêtées sont nombreuses à témoigner l'envie de développer un projet dans leur pays d'origine et sa non-concrétisation semble souvent liés à des obstacles pratiques plus qu'à une absence d'implication.

UN MANQUE DE RECONNAISSANCE

Des stéréotypes persistants

La crédibilité de certaines associations de femmes migrantes est parfois remise en cause par d'autres structures associatives et par des institutions au sein desquelles des stéréotypes perdurent. Ces stigmatisations peuvent conduire les femmes à éviter des situations potentiellement humiliantes comme les demandes de subventions et/ou à réagir en tentant de déconstruire ces images.

Des réprobations autour du « communautarisme »

Si la plupart des associations revendique ou justifie de manière marquée

LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES

« Le communautarisme en soi, il ne faut pas le vivre toujours négativement. La France à un problème avec ses communautés parce qu'il faut les assumer au bout d'un moment. Il est évident que des personnes qui ont été déracinées, sorties de leur pays natal... Quand vous êtes dans une communauté, vous partagez au moins une langue en commun, une culture, vous allez avoir tendance à vous regrouper. A la base ce n'est pas mauvais, ça favorise le fait d'être bien dans un pays d'accueil. Si on ne retrouve pas des personnes, quelque part il y aura le mal du pays, on aura plutôt tendance à regarder derrière. Ça a aussi aidé des gens à s'implanter ce communautarisme là. Après il y a des choses qui font que ça bascule dans le négatif. Il y a des choses portées par certaines communautés pour qui ça constitue une force. Il y a du positif parfois. »

leur ouverture en terme de genre et d'origine, plusieurs femmes mentionnent le fait que les institutions ont tendance à qualifier leurs activités de « communautaires » avec les connotations négatives qui lui sont attachées dans le contexte français. Des revendications spécifiques dérogeant à la loi commune, un militantisme communautaire extrémiste, un repli, un entre-soi et une conflictualité avec un contenu identitaire sont soupçonnées et des crispations dans leurs relations avec les pouvoirs publics peuvent apparaître, notamment autour de la perception du nom de leur collectif. Leur retournement des assignations pour émettre des revendications (« femmes noires » ou « femmes africaines ») leur est reproché. Les problématiques spécifiques qu'elles rencontrent peuvent provoquer une gêne ou être niées à l'extérieur des groupes. Un problème public peut être créé alors que les personnes se regroupant par affinités, par ressemblance, par le résultat d'une série de rapports de forces ou par le partage d'une histoire commune ne sont pas nécessairement dans le rejet l'Autre. Certaines solidarités « communautaires » aident à l'insertion sociale. Ces méfiances vis-à-vis d'un repli peuvent être des obstacles à la reconnaissance des collectifs par les pouvoirs publics.

« Il est indubitable que les pouvoirs publics français sont conscients du rôle des associations d'immigrés dans le processus d'intégration, surtout au niveau local. Toutefois, ces associations n'ont pas encore réussi à se faire représenter

au sein des organes de consultation ; elles sont donc dans l'impossibilité de faire valoir leurs revendications et de se faire entendre lors de la formulation des politiques. Les autorités françaises reconnaissent bien la place des populations immigrées dans la vie sociale et politique, mais dès qu'il s'agit pour elles de faire entendre leurs intérêts, on fait appel à des personnes issues de l'immigration nommées par les autorités, plutôt qu'à des personnes représentant directement les groupes d'immigrés. Cette formule comporte toujours un risque, dans la mesure où le point de vue des personnes les plus intégrées est en général considéré comme étant celui de l'ensemble de la population immigrée. »

Direction des affaires sociales et économiques du Conseil Européen, rapport 2000

Une instrumentalisation des collectifs

Quand elle existe, la reconnaissance peut avoir pour objectif la récupération d'un électorat ou une délégation de service sans toujours l'attribution des moyens, notamment matériels, pour les mettre en œuvre. D'autres femmes mentionnent le fait que les actions associatives soutenues et financées soient souvent dépendantes d'orientations qui peuvent ne pas correspondre aux besoins qu'elles observent sur le terrain. La partialité du système de coopération décentralisée est parfois mentionnée car elle crée des inégalités sur les territoires ici et là-bas. Les personnes ayant des projets en dehors des espaces choisis déplorent

LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES

l'absence de soutiens envers les initiatives qu'elles aimeraient développer, des actions qu'elles considèrent parfois toute plus pertinentes face aux réalités locales.

UN MANQUE DE COORDINATION ET DE PARTENARIAT SOLIDE DANS LES PAYS D'ORIGINE

Si des liens commencent à se créer entre les différentes associations, il y a encore peu de coordination de ces mouvements au niveau local et national. Les associations de solidarité internationales ont parfois des difficultés à mettre en place des collaborations efficaces dans les pays d'origine du fait d'organisations associatives et institutionnelles parfois peu développées ou surchargées.

« La plupart des diasporas qui réussissent, des médecins des avocats, pas loin de leur village ou en France, témoignent d'une grande envie de faire évoluer ce qui se passe mais ils ne savent pas à qui envoyer l'argent, il n'y a pas sur place des structures qui le permettent. Les structures associatives locales sont surchargées, elles manquent énormément d'ingénierie mais elles sont bien plus capables au niveau humain et solidaire par rapport à ici. C'est difficile de trouver des structures non lucratives... La difficulté là-bas, quand vous arrivez avec un projet, c'est déjà de l'expliquer: l'interlocuteur en face n'a pas le même langage. Quand il faut obtenir des conventions avec les ministères concernés par votre projet, comme ils ne comprennent pas concrètement de quoi il s'agit, des fois vous passez à côté des financements car en France, on exige une convention de partenariat avec l'institution ».

DES DIFFICULTÉS INTERNES AUX GROUPES

Les membres évoquent les difficultés de mobilisation que peuvent avoir certaines femmes qui concilient une famille, un emploi et parfois plusieurs activités associatives. Certaines sont agents d'entretien ou auxiliaires de vie et ont des emplois du temps fragmentés avec des plages horaires atypiques ce qui peut freiner la dynamique de groupe.

La complexité des démarches administratives et la longueur des procédures de demande de subvention sont évoquées. Les femmes ne sont pas également armées devant ces difficultés. En effet, la capacité de mobilisation des partenaires et des institutions pour mener à bien leurs activités est en partie liée à leur familiarité avec ces procédures. Certaines femmes maîtrisent peu le français, sont peu mobiles en dehors de leur quartier ou ont des emplois peu qualifiés, ce qui les amène à avoir un champ des possibles restreint : réseau social peu étendu, manque de connaissances du fonctionnement administratif français, peu de temps libre etc. Leurs activités sont donc dépendantes des ressources, notamment économique des membres car de nombreux collectifs s'autofinancent. Certaines associations méconnaissent les structures d'accompagnement.

« Les difficultés, c'est qu'on n'a jamais fait de demande de subventions, on travaille avec nos propres moyens. C'est notre argent propre, il y a des petites cotisations: quand on devait partir faire une animation on s'organisait, qui a une voiture ? Qui peut prendre qui ? Qui peut prendre le goûter ? Qui peut

LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES

amener ça ? Le blocage peut-être est venu de moi. Je me disais, si je dois passer du temps pour remplir les papiers pour qu'on me dise non ... J'ai encouragé les jeunes par contre, je me suis dis qu'ils avaient la capacité de remplir les papiers et de gérer, peut-être que moi je ne l'avais pas. Au départ, il n'y avait personne capable de faire de la comptabilité, chacun était un peu dans le travail et les foyers. Il faut donner un peu de temps pour l'association, les activités c'était déjà beaucoup. On avait des problèmes de ce côté là. »

QUELLES ORIENTATIONS POUR UN RENFORCEMENT DU TISSU ASSOCIATIF ?

L'implication des femmes dans les décisions les concernant et leur participation à l'élaboration de programme d'action sont particulièrement importantes car elles sont les seules à posséder les expériences individuelles et collectives indispensables à l'aboutissement et à la légitimité des actions.

La lutte contre les discriminations et les stéréotypes est un enjeu fondamental dans tous les domaines : politique, économique, en termes de représentation dans l'espace public etc. Elles évoquent l'importance de la sensibilisation à travers une présence forte et continue d'actions (conférences, débats, présences aux événements ayant un large public) permettant la prise de conscience et une plus grande connaissance des spécificités sociales et historiques de ces discriminations ainsi que la prise de mesures adaptées capables de transformer les normes.

Des échanges de pratiques, notamment autour des projets de coopération

internationale pourraient permettre de mutualiser les expériences et pour créer un réseau de soutien commun. En effet, plusieurs femmes évoquent la rencontre des mêmes difficultés dans leurs projets et reconnaissent l'apport bénéfique du partage de leurs problématiques. Les collectifs témoignent de l'importance des réseaux et des liens avec les partenaires qui peuvent se faire au travers d'événement ponctuels. La portée de ces manifestations est forte en terme d'ouverture à une diversité de structures et de partage de compétences.

Certaines associations de migrantes diplômées souhaiteraient être davantage impliquées en tant que médiatrices entre les structures d'accompagnement d'échelle régionale et les associations de migrants originaires d'espaces ruraux. Elles se sentent en effet légitimes en tant qu'intermédiaires ayant un ancrage fort dans les pays d'intervention et possédant des compétences spécifiques. Elles évoquent également le souhait d'une mise à contribution plus importante des réseaux du GRDR en Afrique afin de construire des partenariats solides. Elles souhaiteraient également réaliser des coopérations avec des structures plus importantes comme les universités pour impliquer des étudiants migrants dans leur pays d'origine

ARTICLES

- AVANZA M. (2010) Qui représentent les élus de la « diversité » ? Croyances partisans et points de vue de « divers ». *Revue française de science politique*, 4/2010 vol. 60, p. 745-767
- BA ABDOUL H. (2015) Femmes africaines immigrées responsables d'association face aux enjeux de citoyenneté et de développement : entre mimétisme et innovation en Ile de France et dans le Nord-Pas-de-Calais. *Espace populations sociétés*
- BAROU J. (2012) Les immigrés d'Afrique subsaharienne en Europe : une nouvelle diaspora ? *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n°28 (1), p. 147-167.
- CATARINO C., MOROKVASIC M. (2005) Femmes, genre, migration et mobilités. *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 1.
- CHAABANE N. (2008) Diversité des mouvements de 'femmes dans l'immigration' en France. *Les Cahiers du Cedref*, n° 16
- CHARMES J. (2005) Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance. *Revue Tiers Monde* 2/2005, n° 182, p. 255-279
- CHATEAUNEUF-MALCLES A. (2010) Les ressorts invisibles des inégalités femme-homme sur le marché du travail. *Idées économiques et sociales* 2/2011, n° 164, p. 24-37
- DELPHY C. (2006) Antisexisme ou antiracisme ? Un faux dilemme. *Nouvelles Questions Féministes* 1/2006, vol. 25, p. 59-83
- DIOP C. (2011) Les femmes noires diplômées face au poids des représentations et des discriminations en France. *Hommes et migrations*, n°1292, p. 92-102.
- DHUME F. (2013) L'émergence d'une figure obsessionnelle : comment le « communautarisme » a envahi les discours médiatico-politiques français. *Asylon(s)*, n°8
- EREL U. (2011) Rendre visible l'activisme des femmes migrantes. *Cahiers du Genre* 2/2011, n° 51, p. 135-154
- FAURE S., THIN D. (2007) Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques. *Politix* 2/2007, n° 78, p. 87-106
- GILBERT Y. (2015) Penser l'empowerment, la participation ou l'activation : la lente et difficile émergence du concept d'acteur en sociologie. *Sciences et actions sociales*, n°1
- GOURDEAU C. (2015) Une politique d'intégration au service des femmes étrangères ? *Hommes et migrations*, n°1311, p. 23-29.
- GUERRY L. (2009) Femmes et genre dans l'histoire de l'immigration. Naissance et cheminement d'un sujet de recherche. *Genre & Histoire* [En ligne], 5 | Automne 2009, mis en ligne le 18 janvier 2010, consulté le 05 juillet 2016. URL : <http://genrehistoire.revues.org/808>
- HAMILA A. (2013) Les minorités (in)-visibles au sein de la sphère politique française. Mémoire de science politique sous la direction d'Éléonore Lépinard, Département de science politique de l'Université de Montréal
- HERSENT M., ROSE A. (2006) Les association de femmes en migration et l'accès au droit. Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations
- HÜKUM P., LE SAOUT D. (2002) Les femmes migrantes et la création d'activité. *Migrations études*, n°104, janvier 2002, 4 p.
- JOUBE B. (2006) Politiques publiques et empowerment : l'exception française. *Économie et humanisme* n°379 - p. 99-101.
- LAACHER S. (2011) N'exister pour personne: violences faites aux femmes sur la route de l'exil. *Le sujet dans la cité* 1/2011, n° 2, p. 100-108
- LE MASSON O. (2009) Le co-développement a-t-il un seul sens ? *Projet* 4/2009, n° 311, p. 77-82
- LE MANCQ D. (2013) L'insertion professionnelle des femmes immigrées, *Infos migrations* n° 51
- LESTIEN A. (2010) La réciprocité dans le co-développement. Repenser l'implication des migrants dans une coopération Nord-Sud. Mémoire de Science Politique. Université Paris I
- MOROKVASIC M. (2011) L'(in)visibilité continue. *Cahiers du Genre* 2/2011 n° 51, p. 25-47
- MOUJOURD N. (2008) Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe : au-delà des visions binaires. *Cahiers du CEDREF*, 2008, p.57-79.
- PALOMARES É. (2013) Le racisme : un hors-champ de la sociologie urbaine française ? *Métropolitiques*

- PALOMARES É. (2008) Contester le racisme en mode mineur. Engagements associatifs de femmes originaires du Mali. *Sociétés contemporaines* 2/2008, n° 70, p. 45-69
- POINSOT M. (2001) Le mouvement associatif, un instrument au service des politiques publiques d'intégration ? *Revue Hommes et migrations*, n° 1229,
- QUIMINAL C. (1998) Comment peut-on être africaines en France ? *Journal des anthropologues*, 72-73, 49-61.
- QUIMINAL C., TIMERA M., FALL B., DIARRA H. (1997) Les jeunes filles d'origine africaine en France : parcours scolaires, accès au travail et destin social, *Migrations études, Revue de synthèse sur l'immigration et la présence étrangère en France*, n° 78
- RAZY É., BABY-COLLIN V. (2011) La famille transnationale dans tous ses états. *Autrepart* 1/2011, n°57-58, p. 7-22
- SOW F. (2012) Mouvements féministes en Afrique. *Revue Tiers Monde*, n°209, p. 145-160
- TIMERA M., GARNIER J. (2010) Les Africains en France. *Hommes et migrations*, n°1286-1287
- VEITH B. (2005) Engagement associatif et individuation de femmes migrantes. *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n°3

OUVRAGES

- BEAUCHEMIN C., HAMEL C. et SIMON P. (2016) Enquêtes Trajectoires et origines, Enquête sur la diversité des populations en France. Paris: INED édition, 623 p.
- BEN MOHAMED N. (2006) Femmes d'origine étrangère dans l'espace public. Dirigeantes d'associations et élues politiques à Bruxelles. Louvain-la-Neuve: Bruylant-Academia, Cahiers Migrations, n° 36, 166 p.
- FASSIN D. et É. (2006) De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française. Paris: éditions La Découverte, 264 p.
- HAMMOUCHE A. (2007) Sociologie des dynamiques sociales en situation migratoire. Recompositions culturelles. Strasbourg: Presses Universitaires De Strasbourg, 224 p.
- LAGRANGE H. (2013) En terre étrangère ; vies d'immigrés du Sahel en Ile-de-France. Paris: Gallimard
- LE BIHANY. (2007) Construction sociale et stigmatisation de la « femme noire », imaginaires coloniaux et sélection matrimoniale. Paris: l'harmattan
- LE BIHANY. (2007) Femme noire en image : Racisme et sexisme dans la presse française actuelle. Paris: éditions Hermann
- NDIAYE P. (2008) La condition noire, essai sur une minorité française. Paris: édition Calmann-Levy, 517 p.
- ROULLEAU-BERGER (2010) Migrer au féminin. Paris: PUF, Coll. La Nature humaine, 182 p.

RAPPORTS

- ECRI, COMMISSION EUROPEENNE CONTRE LE RACISME ET L'INTOLERANCE (2016) Rapport la France, mars 2016
- MEDECINS DANS FRONTIERES (2010) Violences sexuelles et migrations, p. 7
- FRANCE STRATEGIE (2016) Marché du travail : un long chemin vers l'égalité, La note d'analyse, n°42
- UNFPA (2006) État de la population mondiale. Vers l'espoir : les femmes et la migration internationale. New York : UNFPA

La boutique des sciences du Nord et le GRDR remercient l'ensemble des femmes rencontrées pour leurs contributions à cette enquête.

Grdr Nord-Pas de Calais
Maison de l'Economie Sociale et Solidaire
235 boulevard Paul Painlevé
59 000 Lille
+33 3 20 42 83 11
antenne.npdc@grdr.org



Communauté
d'Universités et d'Établissements Lille Nord de France

grdr
Migration - Citoyenneté - Développement